

## LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° tarifaire	Description
4011 4011.40.00	Pneumatiques neufs, en caoutchouc : Des types utilisés pour motocycles
4016 4016.92.00	Autres ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci : [En caoutchouc alvéolaire] Autres : Gommes à effacer
5209 5209.42.00	Tissus de coton, contenant au moins 85 % en poids de coton, d'un poids n'excédant pas 200 g/m <sup>2</sup> : En fils de diverses couleurs : Tissus dits «denim» (serge de Nîmes) bleus
5211 5211.42.00	Tissus de coton, contenant moins de 85 % en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids n'excédant pas 200 g/m <sup>2</sup> ; En fils de diverses couleurs : Tissus dits «denim» (serge de Nîmes) bleus
5403 5403.10 5403.10.30 5403.10.60	Fils de filaments artificiels (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments artificiels de moins de 67 décitex : Fils à haute ténacité en rayonne viscosse : Fils simples Fils multiples (retors) ou câblés [Fils texturés]
5403.33.00 5403.39.00	Autres fils, fils simples : [De rayonne viscosse, sans torsion ou d'une torsion n'excédant pas 120 tours par mètre; de rayonne viscosse, torsadée, d'une torsion excédant 120 tours par mètre]
5403.42.00	D'acétate de cellulose Autres : Autres fils, multiples (retors) ou câblés : D'acétate de cellulose
5404 5404.10 5404.10.10	Monofilaments synthétiques de 67 décitex ou plus et dont la grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles synthétiques, dont la largeur n'excède pas 5 mm : Monofilaments : Cordes de raquettes :